

Colloque « Parentalité...autrement »

Un certain regard sur la santé et l'éducation

16 octobre 2018 - Verdun

Dossier de presse



Sommaire

**LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ,
UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE**

p.3

**LE PARCOURS DE SANTÉ DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS
DANS LE PROJET RÉGIONAL DE SANTE GRAND EST**

p.4

**L'EXPÉRIMENTATION MENÉE EN MEUSE : TRIPLE P EN LIGNE –
PROGRAMME DE PRATIQUES POSITIVE POUR TOUS LES PARENTS**

p.5

Contact presse

Laura Philis

ars-grandest-presse@ars.sante.fr



Suivez-nous sur Twitter : **@ars_grand_est**



LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

La santé de l'enfant se construit en premier lieu au sein de relations familiales et sociales. Les parents sont un acteur clef dans le développement des conditions favorables pour la santé de leurs enfants et de leur autonomie.

De nombreux acteurs indiquent **des pertes de repères pour certains parents**, comme par exemple l'alimentation (utilisation de laits végétaux non adaptés avec risques réels de carences), les vaccinations, le sommeil, l'utilisation des nouvelles technologies (écrans, réseaux sociaux), des comportements addictifs au sens large, une perte de repère quant au respect de l'autre. Les interactions parents-enfants peuvent être mises à mal (stress, environnement numérique...).

Soutenir la parentalité et accompagner les parents de manière positive représentent donc un fort enjeu de santé publique pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. C'est l'affaire de tous, parents, grands-parents et plus largement de l'ensemble des acteurs qu'ils soient du champ social, de l'éducation, de la santé ou autre.

Une action menée précocement auprès de l'enfant et sa famille peut avoir un effet positif majeur, en particulier si elle permet aux parents de prendre confiance dans leur capacité à accompagner leur enfant sur le long terme.

CHIFFRES CLÉS en Meuse

22,79% de la population a **moins de 20 ans**

8% de familles monoparentales et 27% de familles avec enfants

Taux de chômage des 15-64 ans supérieur à **13%**

Taux de pauvreté de **14,9%**

Plus fort taux de suicides et tentatives de suicides des adolescents du Grand Est : 24,4%

Le travail sur la parentalité en Meuse

La parentalité est aujourd'hui un sujet investi par beaucoup d'acteurs meusiens : le département, les centres sociaux, MDA, élus, éducation nationale, Caisse d'Allocations Familiales, les RAM, les Centres Médico Psychologiques pour enfants...

Les actions entreprises sont importantes et répondent réellement à un besoins du territoire. Cependant, malgré les actions déjà menées, les territoires identifient comme enjeux majeur des territoires de poursuivre les réflexions sur ce thème. Sont déjà identifiées quelques pistes de travail comme rendre plus lisibles les acteurs et actions menées dans ce champs, accentuer les partenariats et le partage d'expériences pour faciliter le parcours des enfants de vie des enfants et de leurs familles.

Un nouvel acteur ressource est mis en place sur le territoire pour accompagner cette mise en œuvre en prévention et promotion de la santé de l'enfant et de l'adolescent.



LE PARCOURS DE SANTÉ DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS DANS LE PROJET RÉGIONAL DE SANTE GRAND EST

L'ARS Grand Est a prévu, dans son Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028, le développement d'une politique volontariste de soutien à la parentalité, dans le cadre du parcours de santé de l'enfant et l'adolescent.

Le 1^{er} objectif de ce parcours est de renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé chez l'enfant et l'adolescent. Il prévoit notamment :

- Des plans d'actions coordonnés territoriaux visant le bien-être et le renforcement des compétences psychosociales des enfants et adolescents, dans leurs lieux de vie ;
- La réalisation de l'examen médical obligatoire lors de la 6^{ième} année chez 100% des enfants dans les territoires définis en lien avec les rectorats ;
- La garantie du succès de la politique vaccinale nationale.

Les autres objectifs du parcours de santé de l'enfant et l'adolescent concernent :

- la diminution du recours inadapté des enfants et adolescents aux structures hospitalières (urgences et surspécialités) ;
- la mise en place de dispositifs spécifiques pour permettre aux enfants et adolescents, identifiés comme relevant d'une situation complexe, de bénéficier d'une coordination pluriprofessionnelle (exemple en annexe : expérimentation Fil Pro Ado en Meuse) ;
- la mise en œuvre de parcours coordonnés pour les enfants présentant des troubles du neurodéveloppement, un surpoids ou une obésité, une souffrance psychique ;
- la mise en œuvre d'une communication des données agrégées de santé des enfants et des adolescents, auprès des professionnels de santé, en rendant ces données accessibles et lisibles pour aider à porter des projets territoriaux.



L'EXPÉRIMENTATION MENÉE EN MEUSE : TRIPLE P EN LIGNE – PROGRAMME DE PRATIQUES POSITIVES POUR TOUS LES PARENTS

Le programme de pratiques parentales positives - Triple P - est un programme d'interventions pratiques pour aider les parents à élever leurs enfants en mettant l'accent sur les éléments positifs.

L'un des principes de base du Triple P est de donner aux parents des repères et des compétences parentales qui leur permettront d'avoir des attentes réalistes quant au développement émotionnel et comportemental de leur enfant et adolescent.

Ce programme d'origine australienne s'appuie sur plus de 35 ans de recherches et a été disséminé dans 27 pays, essentiellement anglo-saxons. Il a fait la preuve de sa grande efficacité en ce qui concerne le développement de bonnes attitudes et de bons comportements.

L'ARS Grand Est, en partenariat avec le Réseau de l'adolescent en Meuse, a choisi d'expérimenter l'implantation de Triple en Ligne sur un échantillon de 2 000 familles en Meuse (parents d'enfants de 0 à 12 ans). C'est la première fois que ce programme sera lancé en France.

Dans ce sens, Santé Publique France évalue ce programme afin d'en mesurer notamment son

acceptabilité, son appropriation et la satisfaction par les familles.

L'outil en ligne Triple P étant par principe accessible à tout le monde, le recrutement des familles passera soit par l'orientation par un professionnel de l'enfance ou de la petite enfance, soit directement par des familles volontaires.

Concrètement...

Le programme en ligne suggère des petits changements faciles à mettre en œuvre qui font une grande différence pour les parents, les enfants et les familles.

L'outil est composé de 8 modules (vidéos, cahiers d'exercices, fiches de travail) utilisables à domicile, et qui vise à accroître la sensibilisation à des questions parentales et à déstigmatiser la demande d'aide en matière de parentalité :

- Pratiques parentales positives: de quoi s'agit-il?
- Encourager le comportement qui vous plaît.
- Apprendre de nouvelles compétences.
- Gérer les comportements inappropriés.
- Faire face à la désobéissance.
- Prévenir les problèmes grâce à la planification.
- Rendre les courses agréables.
- Élever des enfants confiants et compétents.



Ce qui est prévu en Meuse

- De septembre à décembre 2018 : la mise en place de cette expérimentation est partagée avec les institutions et les acteurs du territoire qui accompagnent les familles au quotidien. Le colloque du 16 octobre est d'ailleurs un des temps de partage ;
- En novembre 2018 : rencontre des acteurs sur les territoires ;
- Décembre 2018 : ouverture de l'accès aux familles au programme Triple P en Ligne. Cet accès pourra se faire soit directement à travers la communication mis en place soit via un professionnel qui pourra orienter les parents vers ce programme.

